

TOP/COM/

GRANDS PRIX

CORPORATE BUSINESS 2011

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

12 NOVEMBRE 2010

TOP/COM/

TOP/COM/

TOP/COM/

TOP/COM/11/ CORPORATE
BUSINESS

TOP COM CORPORATE BUSINESS 2011

Date limite d'inscription :
12-11-10
pour recevoir le dossier
de participation à remplir

LE CONGRÈS de la communication corporate business

Après le Top/Com Consumer du mois d'octobre, le Top/Com Corporate Business se déroule pour la quatorzième année consécutive à Paris.

Le Congrès de la communication corporate et b to b a pour objet d'illustrer les tendances de la communication destinée à promouvoir l'image de l'entreprise auprès de tous les publics et celle de la marque et des produits auprès de publics de professionnels.

La manifestation aura lieu du 7 au 10 février 2011. Vous pouvez, en vous connectant sur l'expression.com tout savoir sur le dernier Top/Com et redécouvrir les moments forts des années passées.

Enfin les Grands Prix du Top/Com 2011 Corporate Business permettront d'animer les deux journées du Congrès. En effet les lauréats choisis par leurs jurys viendront défendre en direct les dossiers primés pour décrocher l'or, l'argent, le bronze, un Prix Spécial Top/Com de l'Expression ou un Grand Prix du Top/Com 2011.

Le programme du Top Com Corporate Business 2011

- Le dîner des jurys qui réunit tous les jurés et les participants des Grands Prix et du Congrès.
- Des présentations correspondant aux sections et aux catégories des Grands Prix Corporate Business. Les primés par catégorie viendront défendre leur dossier devant les jurés et les participants.

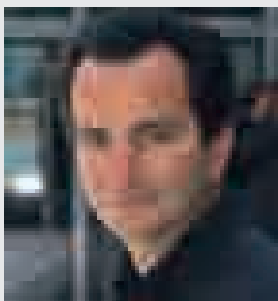
Exemple : ● de 9h00 à 10h30 : primés stratégie de communication etc...

Un jury composé de trois personnalités (annonceurs ou experts) au moins par catégorie pourra attribuer dans chaque catégorie un Top/Com d'or, un Top/Com d'argent et un Top/Com de bronze. Pour chaque section, un Grand Prix et un Prix Spécial seront décernés. La date limite d'inscription est le 12/11/2010 pour recevoir le dossier de participation. La remise des dossiers remplis devra intervenir avant le 10/12/2010. Les jurys se réuniront à huis clos entre le 03/01/2011 et le 07/01/2011. Le 11/01/2011, la liste des primés par sections et catégories sera rendue publique. Chaque primé sera alors invité, le 8 ou le 9 février 2011, à venir présenter et défendre le dossier mis en compétition pendant 15 minutes devant les jurés et les participants du Top/Com Corporate Business. Le palmarès définitif sera rendu public lors des cérémonies de remise des prix du Top/Com Corporate Business. Un collège composé d'au moins vingt annonceurs assistera par section aux présentations orales des lauréats. Il jugera, de façon indépendante du jury, sur la forme et sur le fond, les présentations faites par ces lauréats et attribuera par section le Prix Spécial Top/Com Corporate Business 2011 de l'Expression. Enfin, pour la troisième année, la catégorie marketing direct b to b est présente dans la compétition en partenariat avec La Poste.

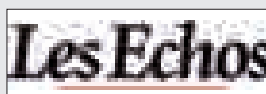
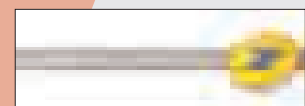
Le Top/Com a lancé en 2009 le Prix Spécial Top/Com du Développement Durable. Ce prix récompense les stratégies et les actions de communication corporate qui valorisent le mieux l'opportunité du développement durable selon les directives du Grenelle de l'Environnement (article 44) et de l'ARPP. Un jury composé d'experts du développement durable et de l'image de l'entreprise sera spécialement constitué à cet effet. Le Prix Spécial Top/Com du Développement Durable peut être décerné à un dossier qui n'aurait pas été retenu pour la compétition finale des Top Com d'or, d'argent ou de bronze.

- Le programme détaillé du Top/Com Corporate Business 2011 sera disponible à compter de la fin décembre 2010.
- Chaque candidature aux Grands Prix Top Com donne aussi droit à l'entrée gratuite aux débats et défenses des dossiers du Congrès pour une personne, cocktails compris. Les participants doivent en revanche s'inscrire spécifiquement au dîner des jurys.

Les partenaires du Top/Com Corporate Business 2011



Patrice Legendre,
directeur du Top/Com
et de L'Expression/Com.



TOP/COM LES GRANDS PRIX

de la communication corporate business

Les Grands Prix Top/Com Corporate Business valorisent les stratégies et les réalisations des acteurs du monde professionnel de la communication corporate et b to b.

Ils seront remis en séance plénière pendant le Congrès de la communication le 10 février 2011.

Trente-neuf catégories représentant les différents domaines de la communication sont groupées en huit grandes sections.

Les 8 sections Grands Prix Top/Com		Les 39 catégories Top Com d'Or, d'Argent et de Bronze	
1-	Stratégie de communication	1-1	Corporate ou B to B
2-	Campagne	2-1	Publicité corporate
		2-2	Publicité d'intérêt général
		2-3	Publicité B to B
		2-4	Recrutement RH
		2-5	Communication financière
		2-6	Communication interne
3-	RP	3-1	Événement interne
		3-2	Événement externe corporate ou B to B
		3-3	Relations publiques corporate ou B to B
		3-4	Relations presse corporate ou B to B
4-	Parrainage	4-1	Mécénat
		4-2	Sponsoring
5-	Marketing	5-1	Relationnel ou Promotionnel B to B
		5-2	Marketing direct B to B avec 
6-	Design	6-1	Design global
		6-2	Création de logo
		6-3	Application de l'identité visuelle
		6-4	Web design
		6-5	Charte éditoriale
		6-6	Show room
7-	Édition	7-1	Rapport annuel entreprise du CAC 40
		7-2	Rapport annuel autre entreprise cotée
		7-3	Rapport annuel entreprise ou organisme non coté
		7-4	Plate-forme éditoriale collaborative (NOUVEAU)
		7-5	Journal interne
		7-6	Journal externe
		7-7	Livre
		7-8	Plaquette
		7-9	Webzine
8-	Digital/Multimédia	8-1	Audiovisuel interne
		8-2	Audiovisuel externe
		8-3	Programme interactif off-line
		8-4	Site Internet
		8-5	Site intranet
		8-6	Site événementiel
		8-7	Site dédié (NOUVEAU)
		8-8	Application mobile corporate ou B to B (NOUVEAU)
		8-9	Web TV (NOUVEAU)
PRIX SPÉCIAL TOP/COM DU DÉVELOPPEMENT DURABLE		Ce prix spécial concerne toutes les catégories éligibles au Top/Com. Il mesure la performance de la communication sur les stratégies et les actions du développement durable en se conformant à la déontologie en vigueur, en particulier sur le greenwashing.	

Inscrivez vous aux Grands Prix Top/Com Corporate Business 2011

Rentrent en compétition dans les catégories spécifiquement corporate, les actions de communication destinées à promouvoir l'image de l'entreprise auprès de tous les publics. Rentrent en compétition dans les catégories spécifiquement b to b, les actions de communication destinées à promouvoir l'image, la marque ou les produits de l'entreprise auprès de publics de professionnels.

Chaque inscription donne droit à l'entrée gratuite aux débats et défense des dossiers du Congrès de la communication, cocktails compris. Pour tout savoir sur les Top/Com des années passées, les inscrits aux Grands Prix et les lauréats, connectez-vous sur l'expressiontopcom.fr.

TOP/COM

CORPORATE BUSINESS 2011

Comment Participer ?

Date limite d'inscription :
12-11-10
pour recevoir le dossier
de participation à remplir.

• **Les Grands Prix TOP/COM CORPORATE BUSINESS** sont proposés aux entreprises ou organismes qui mettent en place des stratégies et des réalisations de communication. Les conseils en communication peuvent présenter leurs travaux dans les différentes catégories avec l'accord de leurs clients.

• **Trente neuf catégories** représentant les différents domaines de la communication sont groupées en huit grandes sections. Le jury peut attribuer pour chaque catégorie un Top/Com d'or, d'argent et de bronze. Chaque section est dotée d'un Grand Prix et d'un Prix Spécial Top/Com de l'Expression.

• **Le dossier de participation** sera adressé dès réception de la fiche de candidature et de son règlement. Il comprend :

Pour toutes les catégories :

- une fiche d'identité de l'entreprise ou de l'organisme ;
- une note dactylographiée (1,5 page) décrivant l'objectif et les cibles de la stratégie ou de la réalisation présentée, et précisant la cohérence avec la stratégie de l'entreprise, de l'organisme et/ou la stratégie de communication.

Pour chaque catégorie :

- une fiche technique (I) relative aux particularités de chacune des stratégies ou réalisations (mise en place des outils, plan média, durée, diffusion, budget, résultats,...) et détaillant la liste des documents joints et les moyens techniques disponibles pour leur présentation ;
- une fiche technique (II) présentant les agences et/ou les prestataires qui ont participé à la mise en œuvre.

Pour le Prix Spécial Top/Com du Développement Durable :

- une annexe précisant les critères permettant au jury d'apprécier l'engagement de la stratégie ou de l'action de communication

• **Clôture des candidatures :**

Les candidatures doivent être parvenues avant le 12 novembre 2010. Dès réception des candidatures, les dossiers de participation à remplir pour le jury, seront expédiés. Les dossiers remplis doivent parvenir avant le 10 décembre 2010. Aucun délai supplémentaire ne sera attribué. Le jury se réunira à huis clos. La liste des lauréats sera rendue publique le 11 janvier 2011.

Les primés seront alors invités du 8 au 9 février à venir présenter et défendre oralement le dossier devant le jury qui décidera ensuite de l'ordre des lauréats : Grand Prix Top/Com, Top/Com d'or, d'argent ou de bronze. De plus, un collègue d'au moins vingt annonceurs décernera par section un Prix Spécial Top/Com de l'Expression. Ils pourront utiliser un CD PC ou une clé USB pour accompagner leur présentation et tester ce matériel sur la régie du Top/Com, sur rendez-vous, le 7 février 2011 de 14h00 à 17h00.

Un jury spécifique sera constitué pour le Prix Spécial Top/Com du Développement Durable. Il se réunira à huis clos pour désigner le lauréat.

• **Remise des prix :**

Les Grands Prix Top/Com Corporate, les Top/Com Corporate d'or, d'argent et de bronze et les Prix Spéciaux Top/Com de l'Expression seront remis le 10 février 2011. Le Prix Spécial Top/Com du Développement Durable sera remis le 7 février pendant la séance d'ouverture du congrès de la communication Corporate Business.

GRANDS PRIX

TOP/COM

CORPORATE BUSINESS
à photocopier pour chaque inscription

Date limite d'inscription :
12-11-10
pour recevoir le dossier
de participation à remplir

Toutes les stratégies et les réalisations inscrites dans les différentes catégories pour les Top/Com d'or, d'argent ou de bronze entrent automatiquement en compétition pour le Grand Prix Top/Com Corporate Business et le Prix Spécial Top/Com de l'Expression de chaque section. Pour tenir compte de la spécificité de chaque catégorie, un dossier de participation particulier sera adressé pour chaque inscription.

FICHE DE CANDIDATURE

Les 8 sections Grands Prix Top/Com	Les 39 catégories Top/Com d'Or, d'Argent et de Bronze
	Cochez les catégories (plusieurs catégories possibles par section).
1-Stratégie de communication	<input type="checkbox"/> 1-1 Corporate ou B to B
2-Campagne	<input type="checkbox"/> 2-1 Publicité corporate <input type="checkbox"/> 2-2 Publicité d'intérêt général <input type="checkbox"/> 2-3 Publicité B to B <input type="checkbox"/> 2-4 Recrutement RH <input type="checkbox"/> 2-5 Com. financière <input type="checkbox"/> 2-6 Communication interne
3-RP	<input type="checkbox"/> 3-1 Événement interne <input type="checkbox"/> 3-2 Événement externe corporate ou B to B <input type="checkbox"/> 3-3 Relations publiques corporate ou B to B <input type="checkbox"/> 3-4 Relations presse corporate ou B to B
4-Parrainage	<input type="checkbox"/> 4-1 Mécénat <input type="checkbox"/> 4-2 Sponsoring
5-Marketing	<input type="checkbox"/> 5-1 Relationnel ou Promotionnel B to B <input type="checkbox"/> 5-2 Marketing direct B to B
6-Design	<input type="checkbox"/> 6-1 Design global <input type="checkbox"/> 6-2 Création de logo <input type="checkbox"/> 6-3 Application de l'identité visuelle <input type="checkbox"/> 6-4 Web design <input type="checkbox"/> 6-5 Charte éditoriale <input type="checkbox"/> 6-6 Show room
7-Édition	<input type="checkbox"/> 7-1 Rapport annuel entreprise du CAC 40 <input type="checkbox"/> 7-3 Rapport annuel entreprise ou organisme non coté <input type="checkbox"/> 7-2 Rapport annuel autre entreprise cotée <input type="checkbox"/> 7-4 Plate-forme éditoriale collaborative <input type="checkbox"/> 7-5 Journal interne <input type="checkbox"/> 7-6 Journal externe <input type="checkbox"/> 7-7 Livre <input type="checkbox"/> 7-8 Plaque <input type="checkbox"/> 7-9 Webzine
8-Digital/Multimédia	<input type="checkbox"/> 8-1 Audiovisuel interne <input type="checkbox"/> 8-2 Audiovisuel externe <input type="checkbox"/> 8-3 Programme interactif off-line <input type="checkbox"/> 8-4 Site Internet <input type="checkbox"/> 8-5 Site intranet <input type="checkbox"/> 8-6 Site événementiel <input type="checkbox"/> 8-7 Site dédié <input type="checkbox"/> 8-8 Application mobile corporate ou B to B <input type="checkbox"/> 8-9 Web TV

**PRIX SPÉCIAL TOP/COM
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Si vous cochez cette case, vous devez au moins être déjà inscrit dans une des 39 catégories ci-dessus.
Le droit d'inscription au Prix Spécial est identique au droit d'inscription d'un dossier dans une catégorie.

Remplir impérativement les parties Annonceur et Conseil/Agence/Prestataire

Annonceur : Entreprise/Organisme/Collectivité à l'origine de la stratégie ou de la réalisation présentée :

Société
Adresse.....

Titre de la stratégie ou de la réalisation présentée :

Sous-titre
Date de mise en place
Personne physique chez l'annonceur représentant la candidature :
Nom
Prénom.....
Fonction
Tél Fax
e-mail

Responsable chez l'annonceur de la candidature à qui doit être adressé le dossier à remplir (si différent de ci-dessus) :

Nom
Prénom
Fonction
Tél Fax
e-mail

Conseil/Agence/Prestataire à qui doit-être adressé le dossier à remplir si l'inscription n'est pas faite par l'annonceur :

Société.....
Nom.....
Prénom
Fonction
Adresse
Tél Fax
e-mail

Responsable de la candidature à qui doit être adressé le dossier à remplir (si différent de ci dessus) :

Nom.....
Prénom
Fonction
Tél Fax
e-mail

Facturation à adresser à :

Numéro intracommunautaire impératif

Droit d'inscription par dossier
595 €HT x dossiers
TVA 19,6%
TOTAL TTC

Les dossiers de participation seront adressés à réception de la fiche de candidature et du paiement correspondant.
Les candidatures non accompagnées de leur règlement ne pourront être prises en considération. Le règlement est à effectuer à l'ordre de
AUDIENCE-TOP/COM - 22, rue Plumet - 75015 PARIS.
Références bancaires : Banque Quilvest 43789 - 00001 - 12 3382 02 001 96.
Signature du responsable :

Cachet de la société :

TOP/COM

Date limite d'inscription :
12-11-10
pour recevoir le dossier
de participation à remplir

LE RÉGLEMENT

•Article 1 : Objet de la compétition

Le Top/Com organise les Grands Prix du TOP/COM CORPORATE BUSINESS 2011

•Article 2 : Conditions de participation

La participation est ouverte à toute entreprise ou organisme ayant mis en place des stratégies ou des réalisations de communication dans les deux années précédant le Top/Com Corporate Business correspondant à l'une des sections et catégories des Grands Prix. Chaque inscription peut se faire dans plusieurs catégories de chaque section. Les conseils en communication (agences, agences médias, prestataires...) peuvent présenter leurs travaux dans les différentes catégories avec l'accord de leurs clients.

•Article 3 : Sections et catégories

Trente neuf catégories représentent les différents domaines de la communication et sont groupées en huit grandes sections. Pour chaque section, un Grand Prix et un Prix Spécial de l'Expression seront décernés. Pour chaque catégorie, un Top/Com d'or, d'argent ou de bronze pourra être attribué. Chaque inscription dans les catégories pour le Top/Com d'or, d'argent et de bronze est automatiquement en compétition pour le Grand Prix et le Prix spécial Top/Com de l'Expression de chaque section.

En revanche, pour participer au Prix Spécial Top/Com du Développement Durable, il est nécessaire de s'inscrire spécifiquement.

•Article 4 : Jury

Le jury composé de trois personnalités au moins par catégorie se réunira à partir du 04/01/2010 à huis clos. Ce jury sera particulièrement attentif aux points suivants en fonction des catégories :

- cohérence de la communication avec la stratégie générale ;
- cohérence des réalisations avec la stratégie de communication ;
- adaptation du message et qualités d'imagination et de création ;
- efficacité vis-à-vis des cibles ;
- évaluation des résultats.

Il se déterminera au vu du dossier de participation. La liste des lauréats par catégorie sera rendue publique le 11 janvier 2011. Chaque primé sera alors invité du 8 au 9 février, à venir présenter et défendre son dossier pendant 15 minutes devant les jurés, le collège d'annonceurs et les participants du Top/Com Corporate Business. Le jury décidera alors du classement des primés. Le collège d'annonceurs attribuera les Prix Spéciaux Top/Com de l'Expression. La défense orale pourra s'appuyer sur des éléments visuels. Ceux-ci pourront être projetés par la régie du Top/Com à partir d'un CD PC ou d'une clé USB. Les primés pourront tester le matériel le 7 février 2011 de 14h00 à 17h00.

Un jury de spécialistes du développement durable et de l'image d'entreprise sera spécialement constitué pour le Prix Spécial Top/Com du Développement Durable. Il se déterminera au vu du dossier de participation.

•Article 5 : Fiche de candidature et Dossier de participation

Les dossiers de participation seront adressés à réception de la fiche de candidature et du règlement correspondant.

Date limite de réception des fiches de candidature : 12 novembre 2010.

Date limite de réception des dossiers de participation : 10 décembre 2010.

Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.

Tout dossier non parvenu dans les délais ne sera pas pris en considération pour la compétition.

•Article 6 : Remise des prix

Les Grands Prix Top/Com Corporate Business, les Top/Com Corporate Business d'or, d'argent et de bronze et les Prix Spéciaux Top/Com de l'Expression seront remis pendant le Congrès de la communication Top/Com Corporate Business le 10 février 2011.

Le Prix Spécial Top/Com du Développement Durable sera remis pendant la séance d'ouverture du congrès le 7 février 2011.

•Article 7 : Annulation

Les règlements établis à l'ordre de AUDIENCE-TOP/COM (Références bancaires : banque Quilvest 43789 - 00001 - 12 3382 02 001 96) devront accompagner la fiche de candidature. Les annulations dans le mois qui précède la date limite de réception des fiches de candidature seront prises en considération. A compter de cette date, le montant total de la participation sera dûe.

•Article 8 : Acceptation

La participation aux Grands Prix Top/Com implique l'acceptation du présent règlement. Les candidats déclarent en outre être propriétaires des droits de toute nature permettant la reproduction des documents présentés et autorisent l'organisateur à les exploiter à des fins de valorisation des Grands Prix Top/Com.